

**Leucan inc.**  
**Rapport financier**  
**31 mars 2024**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Programmes gouvernementaux	15
Annexe B - Revenus de placements	15
Annexe C - Services à l'enfant et à sa famille	15
Annexe D - Frais administratifs	15

## ***Rapport de l'auditeur indépendant***

Aux membres de  
**Leucan inc.,**

### ***Opinion avec réserve***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Leucan inc.** (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

Comme de nombreux autres organismes de ce genre, l'Organisme obtient une partie de ses produits sous forme de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons et d'activités de financement, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2024 et 2023, de l'actif aux 31 mars 2024 et 2023 et de l'actif net aux 31 mars 2024 et 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Raymond". The signature is fluid and cursive, with a large initial "P" and "R".

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

Montréal (Québec)  
Le 6 juin 2024

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A136554

# Leucan inc.

## Résultats

Exercice clos le 31 mars 2024

4

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Produits</b>		
Activités de financement	12 033 886 \$	12 463 937 \$
Dons et legs testamentaires	115 495	428 310
Programmes gouvernementaux (annexe A)	160 772	126 340
Revenus de placements (annexe B)	311 494	64 459
Autres produits	<u>8 168</u>	<u>12 892</u>
	<u>12 629 815</u>	<u>13 095 938</u>
<b>Charges</b>		
Activités de financement (note 9)	2 261 744	2 290 542
Salaires et charges sociales liés aux activités de financement	<u>2 408 300</u>	<u>2 459 723</u>
	<u>4 670 044</u>	<u>4 750 265</u>
<b>Excédent brut des produits sur les charges</b>	<u>7 959 771</u>	<u>8 345 673</u>
<b>Autres charges</b>		
Services à l'enfant et à sa famille (annexe C)	5 157 993	4 841 514
Subventions à la recherche clinique	1 367 501	1 371 491
Frais administratifs (annexe D)	1 230 815	1 078 637
Loyers et autres frais de bureau liés aux promotions et au développement	455 188	547 053
Communications (note 9)	<u>596 522</u>	<u>449 765</u>
	<u>8 808 019</u>	<u>8 288 460</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les éléments suivants</b>	<u>(848 248)</u>	<u>57 213</u>
<b>Amortissement des avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles</b>	26 873	26 874
<b>Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<u>(132 414)</u>	<u>(98 081)</u>
	<u>(105 541)</u>	<u>(71 207)</u>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<u>(953 789) \$</u>	<u>(13 994) \$</u>

## Leucan inc.

### Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2024

5

	<u>Investi en immo- bilisations</u>	<u>Centres d'oncologie pédiatrique du Québec</u>	<u>Projets spéciaux</u>	<u>Fonds de pérennité</u>	<u>Non affecté</u>	<u>2024 Total</u>	<u>2023 Total</u>
<b>Solde au début</b>	276 652 \$	1 046 500 \$	847 000 \$	2 500 000 \$	2 142 866 \$	<b>6 813 018 \$</b>	6 827 012 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(131 012)	-	(297 000)	-	(525 777)	<b>(953 789)</b>	(13 994)
Investissement en immobilisations	119 538	-	-	-	(119 538)	-	-
Affectation interne (note 8)	<u>-</u>	<u>(5 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u>265 178 \$</u>	<u>1 041 500 \$</u>	<u>550 000 \$</u>	<u>2 500 000 \$</u>	<u>1 502 551 \$</u>	<u><b>5 859 229 \$</b></u>	<u>6 813 018 \$</u>

Certains apports reçus au cours de l'exercice exigent que le solde de l'actif net non affecté de l'Organisme n'excède pas 25 % de ses charges annuelles. Cette exigence est respectée au 31 mars 2024.

# Leucan inc.

## Bilan

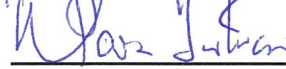
31 mars 2024

6

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	1 740 852 \$	2 420 643 \$
Débiteurs	229 270	115 751
Frais payés d'avance	249 244	484 964
Portion des placements échéant au cours du prochain exercice (note 3)	<u>418 742</u>	<u>698 795</u>
	<u>2 638 108</u>	<u>3 720 153</u>
<b>Placements (note 3)</b>	4 520 531	4 859 114
<b>Valeur de rachat des polices d'assurance vie</b>	162 571	143 238
<b>Immobilisations corporelles (note 4)</b>	214 710	272 724
<b>Immobilisations incorporelles (note 5)</b>	<u>108 695</u>	<u>89 028</u>
	<u>5 006 507</u>	<u>5 364 104</u>
<b>Total de l'actif</b>	<u><u>7 644 615</u></u> \$	<u><u>9 084 257</u></u> \$
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	1 200 990 \$	1 218 902 \$
Produits perçus d'avance	<u>25 100</u>	<u>214 222</u>
	<u>1 226 090</u>	<u>1 433 124</u>
<b>Avantages incitatifs à la location</b>	60 661	78 995
<b>Avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles</b>	58 227	85 100
<b>Apports reportés (note 7)</b>	<u>440 408</u>	<u>674 020</u>
	<u>559 296</u>	<u>838 115</u>
<b>Total du passif</b>	<u>1 785 386</u>	<u>2 271 239</u>
<b>Actif net</b>		
Affectations internes (note 8)		
Investi en immobilisations	265 178	276 652
Centres d'oncologie pédiatrique du Québec	1 041 500	1 046 500
Projets spéciaux	550 000	847 000
Fonds de pérennité	2 500 000	2 500 000
Non affecté	<u>1 502 551</u>	<u>2 142 866</u>
	<u>5 859 229</u>	<u>6 813 018</u>
<b>Total du passif et de l'actif net</b>	<u><u>7 644 615</u></u> \$	<u><u>9 084 257</u></u> \$

Pour le conseil d'administration,

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

## Leucan inc.

### Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024

7

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(953 789) \$	(13 994) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Dons en actions	(20 180)	(318 987)
Gain sur réalisation de placements	(80 829)	(47 269)
Variation de la juste valeur des placements	(94 448)	85 920
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	(19 333)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	91 303	77 928
Amortissement des immobilisations incorporelles	66 582	54 967
Amortissement des avantages incitatifs à la location	(20 974)	(27 393)
Amortissement des avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles	(26 873)	(26 874)
Apports reportés constatés à titre de produits (note 7)	<u>(378 517)</u>	<u>(393 196)</u>
	(1 437 058)	(608 898)
Avantages incitatifs à la location	2 640	20 457
Encaissement des apports reportés (note 7)	144 905	231 020
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	<u>(84 833)</u>	<u>370 954</u>
	<u>(1 374 346)</u>	<u>13 533</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(736 798)	(1 264 097)
Réalisation de placements	1 550 891	1 455 516
Acquisition d'immobilisations corporelles	(33 289)	(68 704)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	<u>(86 249)</u>	<u>(30 568)</u>
	<u>694 555</u>	<u>92 147</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	(679 791)	105 680
<b>Encaisse au début</b>	<u>2 420 643</u>	<u>2 314 963</u>
<b>Encaisse à la fin</b>	<u><u>1 740 852</u></u> \$	<u><u>2 420 643</u></u> \$



### 1. Constitution et nature des activités

Leucan inc. est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'Organisme a pour mission de favoriser le mieux-être, la guérison et le rétablissement des enfants atteints de cancer et de soutenir leur famille. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. Principales méthodes comptables

#### *Référentiel comptable*

L'Organisme applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### *Constatation des apports*

L'Organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser ses apports (activités de financement, dons, legs et programmes gouvernementaux). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### *Constatation des produits*

Les produits se rapportant aux activités de financement (inscriptions, commandites et autres) sont constatés au moment de la tenue de l'événement. Les produits perçus d'avance représentent les encaissements pour des événements qui auront lieu au cours du prochain exercice.

Les revenus de placements et les autres produits sont constatés à titre de produits au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

#### *Apports reçus sous forme de biens et de services*

L'Organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services à la juste valeur lorsque ceux-ci peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Organisme aurait dû se les procurer autrement dans le cours normal de ses activités. Les apports de placements en actions cotées en bourse sont évalués à la juste valeur du marché boursier au moment du transfert des titres.

#### *Ventilation des charges*

L'Organisme fait la répartition des charges en les portant directement aux comptes des activités auxquelles elles se rapportent. Les salaires et charges sociales de la direction générale ainsi que les loyers et autres frais de bureaux sont répartis en fonction de la masse salariale par département.

**2. Principales méthodes comptables (suite)***Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et aux périodes indiquées ci-dessous :

	<b>Périodes</b>
Mobilier et équipement	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

*Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Le site Web et le logiciel sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de trois ans et cinq ans respectivement.

*Dépréciation d'actifs à long terme*

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles n'ont plus aucun potentiel de service pour l'Organisme. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

*Avantages incitatifs à la location*

Les avantages incitatifs à la location représentent des mois de loyers gratuits octroyés par le propriétaire lors de la signature de contrats de location pour les locaux. Ils sont amortis sur la durée du bail.

*Avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles*

Les avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles sont amortis au même rythme que les immobilisations s'y rapportant.

*Instruments financiers**Évaluation*

L'Organisme évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qu'il évalue à la juste valeur qui est déterminée selon le cours de clôture au 31 mars 2024 pour les titres cotés en bourse ou à la juste valeur fournie par les gestionnaires pour les autres placements. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et charges à payer.

# Leucan inc.

## Notes complémentaires

31 mars 2024

10

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### *Instruments financiers (suite)*

##### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

##### *Utilisation d'estimations*

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la valeur nette de réalisation des instruments financiers, la juste valeur des placements et la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### 3. Placements

	2024		2023	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Encaisse chez le courtier	26 366 \$	26 366 \$	123 \$	123 \$
Fonds de marché monétaire	-	-	58 596	58 596
Fonds d'actions canadiennes	59 275	78 589	77 462	89 702
Obligations, taux variant entre 0,9 % et 5,5 %, échéant jusqu'en décembre 2033	3 681 827	3 639 428	4 121 646	3 994 587
Actions canadiennes et étrangères	921 082	1 194 890	1 143 807	1 414 901
	<u>4 688 550</u>	<u>4 939 273</u>	<u>5 401 634</u>	<u>5 557 909</u>
Portion des placements échéant au cours du prochain exercice	<u>420 084</u>	<u>418 742</u>	<u>694 171</u>	<u>698 795</u>
	<u>4 268 466 \$</u>	<u>4 520 531 \$</u>	<u>4 707 463 \$</u>	<u>4 859 114 \$</u>

# Leucan inc.

## Notes complémentaires

31 mars 2024

11

### 4. Immobilisations corporelles

	2024		2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier et équipement	145 152 \$	87 254 \$	57 898 \$
Matériel informatique	182 749	107 421	75 328
Améliorations locatives	363 890	282 406	81 484
	<u>691 791 \$</u>	<u>477 081 \$</u>	<u>214 710 \$</u>

### 5. Immobilisations incorporelles

	2024		2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Logiciel	242 229 \$	154 565 \$	87 664 \$
Site Web	81 423	60 392	21 031
	<u>323 652 \$</u>	<u>214 957 \$</u>	<u>108 695 \$</u>

### 6. Crédoiteurs et charges à payer

	2024	2023
Comptes fournisseurs et charges à payer	431 957 \$	463 357 \$
Salaires et vacances à payer	769 033	755 545
	<u>1 200 990 \$</u>	<u>1 218 902 \$</u>

## Leucan inc.

### Notes complémentaires

31 mars 2024

12

#### 7. Apports reportés

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>40 Géants pour Leucan</u>	<u>Autres</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde au début	641 000 \$	33 020 \$	674 020 \$	836 196 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	29 000	115 905	144 905	231 020
Apports constatés à titre de produits	<u>(330 000)</u>	<u>(48 517)</u>	<u>(378 517)</u>	<u>(393 196)</u>
Solde à la fin	<u>340 000 \$</u>	<u>100 408 \$</u>	<u>440 408 \$</u>	<u>674 020 \$</u>

Les autres apports reportés sont liés à des contributions et subventions destinées à couvrir des charges d'exercices futurs.

#### 8. Affectations internes

##### *Investi en immobilisations*

Le conseil d'administration a décidé de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles et de le présenter après déduction des avantages incitatifs afférents aux immobilisations corporelles.

##### *Centres d'oncologie pédiatrique du Québec*

Lors des exercices précédents, le conseil d'administration a décidé de réserver un montant afin d'assurer une stabilité à l'appui financier donné par l'Organisme aux centres d'oncologie pédiatrique du Québec. Le 6 juin 2024, avec effet rétroactif au 31 mars 2024, le conseil d'administration a entériné, par résolution, la décision de diminuer la réserve du centres d'oncologie pédiatrique du Québec de 5 000 \$.

##### *Projets spéciaux*

Lors des exercices précédents, le conseil d'administration a décidé de réserver un montant pour des projets spéciaux à venir au cours des prochains exercices. Au cours de l'exercice, des projets pour un montant total de 297 000 \$ ont été réalisés.

##### *Fonds de pérennité*

Lors des exercices précédents, le conseil d'administration a décidé de réserver un montant afin de garantir la continuité des activités de l'Organisme advenant un exercice déficitaire.

#### 9. Résultats des activités

Les charges liées aux activités de financement ainsi que le poste « Communications » comprennent des montants respectifs de 16 501 \$ et 8 970 \$ pour l'amortissement des immobilisations incorporelles (14 869 \$ et 19 945 \$ en 2023).

**10. Engagements**

Les engagements pris par l'Organisme en vertu de baux pour les locaux occupés par le siège social et les régions ainsi que de contrats de service échéant à diverses dates jusqu'en juin 2029 totalisent 1 011 165 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	415 074 \$
2026	374 427 \$
2027	148 315 \$
2028	51 223 \$
2029	18 045 \$
Autres	4 081 \$

**11. Instruments financiers***Risques et concentrations*

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2024. Il n'y a aucune modification de l'exposition aux risques depuis l'exercice précédent.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux débiteurs.

Pour les promesses de dons, l'Organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Organisme est exposé à tous ces risques.

*Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

Au 31 mars 2024, des placements en actions étrangères de 511 373 \$ (629 917 \$ en 2023) libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens, sont exposés à la fluctuation de cette devise.

# Leucan inc.

## Notes complémentaires

31 mars 2024

14

### 12. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Débiteurs	(113 519) \$	(20 021) \$
Frais payés d'avance	235 720	(72 455)
Créditeurs et charges à payer	(17 912)	299 208
Produits perçus d'avance	<u>(189 122)</u>	<u>164 222</u>
	<u>(84 833) \$</u>	<u>370 954 \$</u>

# Leucan inc.

## Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2024

15

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Annexe A</b>		
<b>Programmes gouvernementaux</b>		
Programmes gouvernementaux – provincial		
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	125 830 \$	121 340 \$
Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail destiné aux milieux de travail	25 742	-
Programmes gouvernementaux – municipal	5 000	5 000
Autres	<u>4 200</u>	<u>-</u>
	<u>160 772 \$</u>	<u>126 340 \$</u>

## Annexe B

### Revenus de placements

Intérêts, dividendes et autres	136 217 \$	103 110 \$
Gain sur réalisation de placements	80 829	47 269
Variation de la juste valeur des placements	<u>94 448</u>	<u>(85 920)</u>
	<u>311 494 \$</u>	<u>64 459 \$</u>

## Annexe C

### Services à l'enfant et à sa famille

Salaires et charges sociales	2 061 273 \$	1 879 359 \$
Aide financière	1 226 993	1 242 800
Camp d'été et organisation d'activités	729 099	670 935
Massothérapie	225 583	218 111
Appui aux centres hospitaliers	205 961	137 433
Frais de fonctionnement	137 083	111 256
Centre d'information	81 971	76 386
Loyers et autres frais de bureau	340 899	392 793
Sensibilisation et promotion	<u>149 131</u>	<u>112 441</u>
	<u>5 157 993 \$</u>	<u>4 841 514 \$</u>

## Annexe D

### Frais administratifs

Salaires et charges sociales	986 632 \$	816 876 \$
Loyers et autres frais de bureau	171 756	170 729
Honoraires de gestion de portefeuille	30 791	31 444
Frais de comité	41 636	36 574
Frais divers	<u>-</u>	<u>23 014</u>
	<u>1 230 815 \$</u>	<u>1 078 637 \$</u>